

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 13 Décembre 2023** à 18h00 Salle polyvalente de la maison des Associations de la Clochette, Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 44**

**Présents : (titulaires et suppléants) 32**

**Absents : 5**

**Procuration : 7**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 30**

**Pour la CCCO :** Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Eric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Karim BACHIRI - Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Rudy DILLIES - Muriel DOUDOK - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Florence GEORGES - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK - Robert STRZELECKI.

**Etaient présents (délégués suppléants) : 2**

**Pour la CCCO :** Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Eric CHASSAGNE suppléant de Delphine GUINEZ.

**Etaient présents par procuration : 7**

**Pour la CCCO :** Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE donne pouvoir à Jean-Michel SIECZAREK - Lionel FONTAINE donne pouvoir à Jessica TANCA - Rodrigue LEBLAN donne pouvoir à Maryline LUCAS - Donato MIRAGLIA donne pouvoir à François CRESTA - Julien QUENNESSON donne pouvoir à Claude HEGO.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Arnaud GLABIEN donne pouvoir à Robert STRZELECKI.

**Etaient absents et excusés : 5**

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Christophe CHARLES - Yaël CZUPRYNA - Lisiane DUBUS - Franck VALEMBOIS - Jean Michel SZATNY.

**OBJET : AVENANT N°4 AU MARCHÉ PUBLIC RELATIF A L'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN « EVEOLE » ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE**

**Monsieur HALLE** indique que :

**Vu** la délibération n°2019-12-5-2 du Comité syndical en date du 11 décembre 2019 autorisant la signature du contrat d'exploitation du réseau de transport en commun « EVEOLE » et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'infrastructures,

**Vu** la délibération n°2022-12-7-1 du Comité syndical en date du 14 décembre 2022 autorisant la signature de l'avenant 3 au marché public n°2019-35 35 relatif à l'exploitation du réseau de transport en commun « EVEOLE » et assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'infrastructure,

**Vu** le marché n°2019-35 signé avec la STAD pour l'exploitation du réseau de transport en commun « EVEOLE » et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'infrastructures et ses avenants 1, 2, et 3.

La S.P.L. « Société de Transports de l'Arrondissement de Douai » (STAD) est titulaire du marché public n° 2019-35 relatif à l'exploitation du réseau de transport « EVEOLE » et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'infrastructure.

Ce marché a été conclu à compter du 1er janvier 2020 pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Le montant du marché initial pour l'année 2020 était de 25.060.000€ HT et s'établissait à 25 300 000€ HT de pour l'année 2022.

Pour 2023, le budget prévisionnel a été bâti en prenant en compte un scénario sécurisé avec une très forte inflation sur les prix en général et sur l'énergie (carburant, gaz et électricité) en particulier.

Ainsi, le montant du marché sur l'année 2023 avait été arrêté à la somme de 28 254 000€ HT dont :

- 28 124 000€ HT dédiés à l'exploitation du réseau
- 130 000€ HT dédiés aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (notamment pour la mise en œuvre de la ligne B de BHNS).

Au final, l'inflation constatée en 2023 a été moins élevée que dans l'hypothèse celle sur laquelle a été bâti le budget 2023.

A cela s'ajoutent différentes baisses de charges constatées au cours de l'année (impôts et taxes, arrêt de la désinfection COVID, 11 journées de mouvements sociaux liés à la réforme des retraites).

Par conséquent, Le montant final du marché pour l'année 2023 est arrêté à la somme de 26 704 000 € HT, dont :

- 26 574 000 € HT dédiés à l'exploitation du réseau

Envoyé et reçu en préfecture le 21.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD\_23\_12\_4\_1-DE

- 130 000€ € HT dédiés aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (notamment pour la mise en œuvre de la ligne B de BHNS).

**Il est ainsi demandé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n°4 au marché n°2019-35 joint en annexe et d'autoriser sa signature.**

**Ne prennent pas part ni aux débats ni au vote les élus membres du conseil d'administration de la STAD : François CRESTA, Christophe DUMONT, Damien FRENOY, Claude HEGO, Alain PAKOSZ, Claudine PARNETZKI, Robert STRZELECKI, Jessica TANCA.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de votants : 27

Suffrage exprimé : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°2019-35 joint en annexe et AUTORISE sa signature.**

**Fait et délibéré en séance**

**Le Président,**

**Claude HEGO**

**Le Secrétaire de séance,**

**Rudy DILLIES**

**AVENANT N°4 – MARCHE N°2019-35 RELATIF A L'EXPLOITATION DU RESEAU DE  
TRANSPORT EN COMMUN « EVEOLE » ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE  
POUR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE**

**Entre les soussignés :**

**Le Syndicat Mixte des Transport du Douaisis,**

Sise 395, boulevard Pasteur 59287 GUESNAIN

Représenté par Monsieur Jean-Luc HALLÉ, agissant en qualité de Vice-Président, dûment habilité par la délibération du Comité Syndical n° en date du 13 décembre 2023,

D'une part, et

**La Société de Transports de l'Arrondissement de Douai,**

Société Publique Locale dont le SIRET est n° 79069600900014, sise 240, boulevard Pasteur 59287 GUESNAIN,

Représentée par Monsieur Dimitri DEFOORT, agissant en qualité de Directeur Général, dûment habilité aux fins des présentes,

D'autre part,

**EXPOSE PREALABLE :**

La S.P.L. « Société de Transports de l'Arrondissement de Douai » (STAD) est titulaire du marché public n° 2019-35 relatif à l'exploitation du réseau de transport « EVEOLE » et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'infrastructure.

Ce marché a été conclu à compter du 1er janvier 2020 pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

Le montant du marché initial pour l'année 2020 était de 25.060.000€ HT et s'établissait à 25 300 000€ HT de pour l'année 2022.

Pour 2023, le budget prévisionnel a été bâti en prenant en compte un scénario sécurisé avec une très forte inflation sur les prix en général et sur l'énergie (carburant, gaz et électricité) en particulier.

Ainsi, le montant du marché sur l'année 2023 avait été arrêté à la somme de 28 254 000€ HT dont :

- 28 124 000€ HT dédiés à l'exploitation du réseau
- 130 000€ HT dédiés aux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (notamment pour la mise en œuvre de la ligne B de BHNS).

Envoyé et reçu en préfecture le 21.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD\_23\_12\_4\_1-DE

Au final, l'inflation constatée en 2023 a été moins élevée que dans l'hypothèse sur laquelle a été bâti le budget 2023.

A cela s'ajoutent différentes baisses de charges constatées au cours de l'année (impôts et taxes, arrêt de la désinfection COVID, 11 journées de mouvements sociaux liés à la réforme des retraites).

Le présent avenant a pour objet d'arrêter le montant final du marché pour l'année 2023.

### **Article 1 : Fixation du montant final du marché pour l'année 2023.**

Le montant annuel final du marché pour l'année 2023 est arrêté comme suit :

Montant total hors TVA	26 704 000,00 euros
------------------------	---------------------

Montant hors TVA <i>Exploitation du réseau de transport en commun « EVEOLE »</i>	26 574 000,00 euros
Taux de TVA (%)	10%
Montant TVA incluse	29 231 400 euros

Montant hors TVA <i>Assistance à maîtrise d'ouvrage</i>	130 000 euros
Taux de TVA (%)	20%
Montant TVA incluse	156 000 euros

### **ARTICLE 2 : Maintien des clauses antérieures.**

Toutes les clauses du marché initial et des avenants 1, 2 et 3 non-modifiées et non contraires aux stipulations du présent avenant demeurent inchangées.

**Pour le SMTD,**  
**Le Vice-Président**

**Pour la STAD,**  
**Le Directeur Général,**

**Jean-Luc HALLE**

**Dimitri DEFOORT**

Envoyé et reçu en préfecture le 21.12.2023

Publié sur le site le 08.01.2024

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231213-SMTD\_23\_12\_4\_1-DE